

### Réfection de l'allée des Jonquilles

**La Ville de Bois d'Arcy poursuit son plan de réhabilitation des voiries dans le quartier de la Tremblaye.**

Du 5 juillet au 2 août 2021, la chaussée et les trottoirs de l'Allée des Jonquilles seront intégralement refaits afin d'améliorer le cadre de vie et la sécurité des habitants et des usagers.

#### Des aménagements créés en concertation avec les riverains

Suite à la réunion de concertation organisée le 8 mai, une écluse de chaussée sera installée au niveau du n°2 de l'allée. Elle permettra de créer un rétrécissement de la voirie en imposant une circulation alternée, et ainsi baisser la vitesse des véhicules, mais aussi d'augmenter la largeur du trottoir.

Pour faciliter leur entretien par la Ville,

les réseaux et les mats d'éclairage public seront déplacés sur le domaine public. La Ville profite également de cette réfection pour mettre en place des fourreaux qui pourront permettre à terme d'équiper en vidéo-protection l'intersection entre le chemin de la Rangée, l'allées des Jonquilles et des Primevères.

#### Circulation et stationnement interdits pendant les travaux

Pour mener à bien le chantier, la circulation et le stationnement seront interdits du 5 juillet au 2 août 2021 de 8h30 à 17h.

**La ville vous remercie de votre compréhension pour la gêne occasionnée.**



**Dates :**  
du 5 juillet au 2 août 2021



**Durée :**  
1 mois



Retrouvez le plan de la portion de rue concernée au dos de ce flash-info.

### Réfection de l'allée des Jonquilles

Les travaux de réfection de l'allée débiteront par les trottoirs (dépose des bordures, démolition des trottoirs, pose de bordures et de caniveaux...), et se dérouleront en 3 phases :

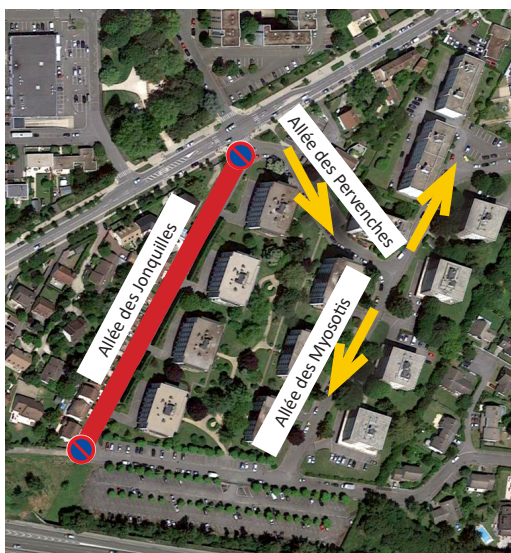
- **1<sup>ère</sup> phase - trottoirs côté pavillons** : du 5 au 13 juillet
- **2<sup>ème</sup> phase - trottoirs côté résidence Champs d'Arcy 1** : du 15 au 26 juillet
- **3<sup>ème</sup> phase - revêtement de la chaussée** : du 27 juillet au 2 août

La chaussée sera rabotée sur toute la longueur de l'allée, puis gravillonnée, avant que l'enrobé finalise la réfection de la voirie.

#### DÉVIATIONS MISES EN PLACE :

> Les déviations auront lieu par l'allée des Pervenches et l'allée des Myosotis.

 Portion de la rue concernée par la rénovation de chaussée



**DU 5 JUILLET AU 2 AOÛT 2021 :**  
**STATIONNEMENT ET CIRCULATION INTERDITS**  
**DE 8H30 À 17H** dans l'allée des Jonquilles.

